Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 022-212202105-20261016-2026_10_16_06-DE

MAIRIE de PLOUBAZLANEC – 22620
Tel : 02-96-55-80-36 e.mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le Vendredi 16 Septembre, à 18 h 00, en application des articles L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.T.C.) s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Ploubazlanec sous la présidence de Monsieur Richard VIBERT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : R. VIBERT, J.P. LEC'HVIEN, A. BACHIR, N. MARREC, G. LE BARS, E. LEGEAI, J. BALCOU (jusqu'à 18 H 50), A. KERAMBRUN LE TALLEC, J.L. LE BIHAN, G. MENGUY, B. MACHY, J. GUEGAN, M. LE NORMAND, Y. SAVARY, J. MONBEL, M. BERLIN et C. MENGUY (à partir de 19 h 15)

ETAIENT REPRESENTÉS : C. MORIN par A. KERAMBRUN LE TALLEC, J. BALCOU par R. VIBERT (à partir de 18 H 50), G. CONAN par G. LE BARS, Ph. BILLARD par J. MONBEL, E. BRUHAN par G. MENGUY, F. MORDELLES par M. BERLIN

ETAIENT ABSENTS : T. LE CALVEZ et C. MENGUY (jusqu'à 19 h 15)

SECRETAIRE DE SEANCE : G. LE BARS

PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : C. HERNOT, L. BEDFERT et B. MASSE

DELIBERATION 2026-10-16 - DOSSIER N° 6

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DU 22 SEPTEMBRE 2026

Présentation : N. MARREC

M. MARREC N., Adjoint aux Finances, rappelle l'historique de la compensation fiscale suite au transfert de la fiscalité des Communes vers la Communauté de Communes en 2001, les transferts de compétences et transferts de charges correspondants. Il a remis à chaque élu un document reprenant toutes les données chiffrées sur le calcul de l'attribution de compensation.

Il présente ensuite le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) rédigé suite à sa réunion du 22 Septembre 2026. Ce rapport a été diffusé à l'ensemble des élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

- **APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 22 Septembre 2026.**

Pour extrait certifié conforme,
Richard VIBERT
MAIRE de PLOUBAZLANEC